

FLASH INFO n°26

Janvier et février 2025

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2025

Mardi 21 janvier 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Absents excusés : JOURDAIN Fabienne, pouvoir à DIEUMEGARD Romain
FAUCHERON Jean-Michel, pouvoir à BAUDRY Yves

➤ **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 17 DECEMBRE 2024**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre à l'unanimité.

➤ **DECISIONS PRISE PAR LE MAIRE ET LES ADJOINTS**

- ✓ Le Conseil valide le devis de la société BODET Campanaire pour le remplacement du battant de la cloche n°1 pour un montant HT de 2915 €
- ✓ Le Conseil valide le devis de la société Guillaume TERRASSEMENT pour des travaux de curage et nettoyage terrain pour un montant HT de 1780 €
- ✓ Le Conseil valide le devis du froid Vendéen pour le remplacement de la pompe du lave-vaisselle de la cantine pour un montant HT de 648,40 €
- ✓ Le Conseil valide le devis de la SAUR pour le raccordement au futur atelier communal pour un montant HT de 1126,60 €
- ✓ Le Conseil valide le devis de l'entreprise DISPANO pour l'achat d'une crémone de fenêtre d'une salle de classe pour un montant HT de 80€
- ✓ Le Conseil valide le devis de PULSAT Fontenay pour l'achat d'un micro sans fil pour un montant HT de 126,75 €
- ✓ Le Conseil valide le renouvellement d'adhésion au CAUE de Vendée pour un montant de 60 €

➤ **ADHESION ET REFERENTS GEO PORTAIL**

Le Conseil accepte l'adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) et propose Damien COULAIS en tant que référent pour Sérigné et Romain DIEUMEGARD pour suppléant.

Quelles seront les missions du GIP Géo Vendée ?

- Assurer la continuité des services actuels de l'association Géo Vendée soit par l'intermédiaire des EPCI ou en direct avec la commune (formations, ateliers cartographiques, portail géographique ...)
- Favoriser et exploiter de nouveaux usages qui s'appuient sur le Jumeau Numérique.

Le montant de la cotisation est de 100 € par année civile ; l'adhésion est renouvelable par tacite reconduction.

➤ CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LA REALISATION DES OMBRIERES

- Le Conseil autorise la signature de convention pour la mise à disposition temporaire du parking de la salle polyvalente de Sérigné en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrières :
 - Le transfert de gestion porte uniquement sur la surface utilisée pour l'implantation des ombrières photovoltaïques et leurs équipements. La surface totale occupée est estimée à 2 240 m² (parking identifié au cadastre sous les références ZX 96).
 - Une redevance annuelle d'occupation versée par la Communauté de Communes s'élevant pour Sérigné à 268 € TTC/an à compter de la mise en service des ombrières.
 - Une durée de mise à disposition de 25 ans (prolongeable 5 années supplémentaires).

➤ TRAVAUX DE MAINTENANCE D'ECLAIRAGE PUBLIC 2025 PAR LE SYDEV

Le Conseil valide la proposition du SYDEV pour les travaux de maintenance de l'éclairage public 2025 pour un montant de 4 026 € 57 suivant le détail suivant.

Nature des travaux	Nombre de points lumineux			Nombre de visites	Base contribution	Montant de la contribution
	Total	Garantis	A prendre en compte			
Constitution du parc	267	23	267			
Visites programmées de base (hors luminaires équipés de LEDS – non garantis)			232	Forfait 3 visites	16,20	3 758,40 €
Visites programmées de base (luminaires équipés de LEDS – sous garantie)			12	Forfait 3 visites	12,40	148,80 €
Visites programmées de base (luminaires équipés de LEDS – sous garantie)			23	Forfait 3 visites	5,19	119,37

Visite(s) programmée(s) complémentaires		0	0 visite complémentaire	1,58	0,00
TOTAL CONTRIBUTION EN EUROS					4 026,57 €

➤ TRAVAUX RUE DE LA TONNELLE

Les travaux ont débuté le 14 janvier 2025 avec une fin de travaux le 25/02/2025.

Merci aux habitants de la rue de la Tonnelle pour leur patience durant ces travaux.

Avant les travaux



Après les travaux



Ce chantier a été attribué à la Colas pour un montant de 176 031,00 € HT.

L'Etat subventionne cette opération à hauteur de 46 589.49 €, via la DSIL / préfecture de Vendée.



➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- Parcelle ZR 359 de 973 m2 située impasse des bleuets
- Parcelle AB 905 de 143 m2 situé rue du ballet

Mardi 18 février 2025

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, SCHLICH Ludivine

Excusés : BOUILLAUD Julie, pouvoir à LEBON Sandrine
LHERIDON Marylène, pouvoir à BAUDRY Yves
PORTRAIT Jean Luc, pouvoir à DIEUMEGARD Romain

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 JANVIER 2025

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 janvier à l'unanimité.

➤ DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE OU LES ADJOINTS

- ✓ Le Conseil valide le devis de chez BUT pour l'achat d'une brosse pour l'aspirateur pour un montant de 99,99€ TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis de l'entreprise COMELEC pour la fourniture et pose de luminaire encastré pour un montant de 293,76€ TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis d'ENEDIS pour le raccordement du nouvel atelier communal pour un montant de 1658,88€ TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis de CARRE et Associés pour le remplacement d'un ballon d'eau chaude sanitaire dans le club house du stade Guy GORON pour un montant de 797,68€ TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis de COLAS pour un avenant au bordereau de prix unitaire du chantier de la rue de la tonnelle pour la fourniture et pose de grille avaloir pour un montant de 440€ HT et 95€ /ml.
- ✓ Le Conseil valide le devis de CGV Ciel pour l'achat d'une lampe IRC infracolor de 1500W pour le chauffage de l'église pour un montant de 372,55 € TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis de Romain Informatique pour le remplacement d'une dalle écran pour un montant de 155,88€ TTC
- ✓ Le Conseil valide le devis de DISPANO pour l'achat d'une crémone pour la porte de la classe des CM pour un montant de 130,07€ TTC

➤ DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE ET THERMIQUE DE LA SALLE GUY GORON

Le Conseil souhaite lancer le projet de rénovation énergétique et thermique de la salle Guy GORON avec les caractéristiques suivantes :

- Rénovation de la couverture
- Remplacement des ouvertures par des ouvertures en PVC avec vitrage isolant et volet roulant incorporé
- Doublage des murs extérieurs en placostyle avec isolation par laine de verre

- Installation d'un faux-plafond avec isolation par laine de verre
- Remplacement de l'éclairage par des leds et rénovation électrique
- Pose d'une VMC dans la cuisine
- Distribution d'un réseau de chauffage central et radiateurs
- Fourniture et pose d'une pompe à chaleur

Le Conseil autorise Monsieur Le Maire à solliciter des subventions auprès de la Préfecture de La Vendée, du Département de La Vendée et du SYDEV.

➤ TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES

« La commission salles » propose un tarif pour une location sur plusieurs jours pour la salle Guy GORON et la salle des associations (Petit Logis) :

- Pour les habitants de la commune : 100€/1 jour, 130€ 2 jours, 160€/3 jours
- Pour les habitants hors de la commune : 120€/1 jour, 150€/2 jours 180€/3 jours
- Pour le chauffage, le tarif est de : 80 € / 3 jours pour la Salle des Associations
120 € / 3 jours pour la Salle Guy GORON

Le Conseil valide ces propositions de tarifs.

➤ ENEDIS/ CONVENTION DE SERVITUDE

Enedis a transmis par l'intermédiaire de son bureau d'étude Fonvieille Ingénierie, une demande de servitude pour permettre le raccordement au réseau de distribution électrique de la parcelle ZX 96 (parcelle d'accueil des ombrières photovoltaïques) via la parcelle AB 443 située dans le bourg et propriété de la Commune de Sérigné.

La localisation des travaux se situe sur la rue du Tudet, respectant les contraintes demandées par la commune.

Les droits de servitude consentis à ENEDIS sont les suivants :

- Etablir à demeure, dans une bande de 3 mètres de large, 2 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 14 mètres ainsi que ses accessoires.
- Etablir si besoin des bornes de repérage
- Sans coffret
- Effectuer l'égouttage, l'enlèvement ou le dessouchage de toutes plantations, branches ou arbres se trouvant à proximité de l'emplacement des ouvrages et susceptibles de les gêner ou d'occasionner des dommages.
- D'utiliser les ouvrages désignés ci-dessus et réaliser toutes les opérations nécessaires pour le besoin du service public de la distribution d'électricité.

➤ DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil décide de ne pas préempter sur les parcelles suivantes :

- Parcelle AB 328 de 593 m2 située rue de la Muauderie
- Parcelle AB 413 de 413 m2 située le bourg

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur Le Maire et les membres du Conseil Municipal remercient les 250 personnes présentes lors de la cérémonie des vœux.



- Monsieur Le Maire et les membres du Conseil Municipal remercient les personnes présentes lors du repas des plus de 65 ans.



Le club d'astronomie de Sérigné, invite à un évènement exceptionnel :

ECLIPSE PARTIELLE DU SOLEIL

**Le samedi 29 mars 2025 à partir de 11h jusqu'à 13 h,
sur le terrain de sport, près du local de l'Astro-club.**

ENTREE GRATUITE

PROGRAMME :

- Observation de l'éclipse partielle de soleil à l'aide de lunettes éclipses, télescopes et jumelles équipées de filtres

- Animation et diaporama sur les éclipses

Des lunettes spéciales seront proposées pour l'observation du Soleil, celles-ci sont indispensables pour suivre le phénomène.

Attention : si le ciel est couvert, la manifestation sera annulée.



DATES A RETENIR

- ❖ Vendredi 28 février à 19h - **Assemblée générale de l'UNC** salle des associations
- ❖ Vendredi 28 février à 19 h – **Rucher école** pour la lutte contre les frelons asiatiques - salle socio
- ❖ Dimanche 9 mars : **Thé Dansant** organisé par la retraite sportive – salle polyvalente
- ❖ Samedi 22 mars : **Sortie Patinoire** organisée par le Comité des Fêtes -
- ❖ Samedi 29 mars à partir de 11 h : **Eclipse partielle du soleil** – animation organisée par l'Astro Club – terrain de foot
- ❖ Dimanche 4 mai – bourg et villages : **Course cycliste** organisée par le Cyclo Club de Sérigné
- ❖ Jeudi 8 mai - monument aux morts- victoire de 1945 : **dépôt de gerbes** par La Municipalité et l'UNC Sérigné
- ❖ Dimanche 11 mai – place du petit Logis et dans les rues : **Marché des artisans, commerçants, créateurs et producteurs locaux** organisé par La Municipalité
- ❖ Dimanche 11 mai – centre bourg : **Vide-grenier** organisé par le Comité des fêtes de Sérigné et l'APE
- ❖ Samedi 17 mai à 20h : **Repas de la chasse** organisé par la société de chasse - salle polyvalente

ETAT CIVIL



MIREFLEUR Keysha née le 4 février

CLISSON Juliette née le 7 février



DEBORDE Léon décédé le 10 janvier

HORNEC Guy décédé le 11 janvier

La Municipalité s'associe à la peine et à la joie des familles

AUTREFOIS SÉRIGNÉ

Hommage de la commune à Monsieur Léon DEBORDE, décédé en ce début d'année

Sérigné

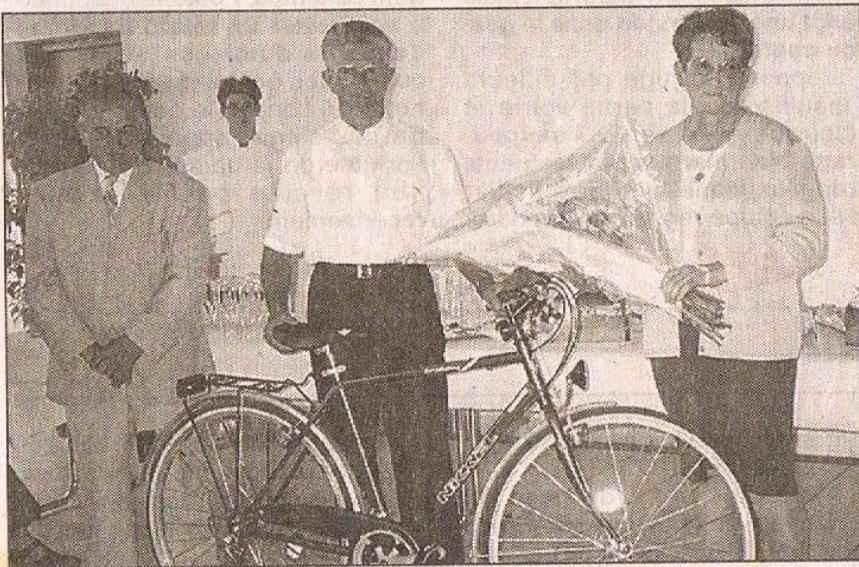
of lundi 27 Juillet 1399.

Léon Deborde, cantonnier, prend sa retraite

Jeudi 22, au cours d'une sympathique soirée, Léon Deborde, cantonnier pendant 12 ans, a fêté son départ en retraite en compagnie du maire, des élus, du personnel communal, de sa famille. Un grand moment d'émotion pour Léon.

Léon Deborde, né à Menomblet le 19 mai 1939, vient de faire valoir ses droits à la retraite. Il est arrivé en 1961 sur la commune, s'est marié l'année suivante et a continué d'être ouvrier agricole jusqu'au 1^{er} août 1986. Il succédait alors à M. Gautreau, en tant que cantonnier.

Le maire, Bernard Majou, a retracé la vie de Léon et a souligné ses qualités. « **Un homme qui savait écouter, doser, trancher, faire la part des choses, toujours sympathique.** » Il a appris la gestion des espaces verts, participé à la construction de la salle polyvalente. Un homme que le maire connaissait déjà pour « **le sérieux de sa**



Léon et son épouse, Marie-Ange, à la remise des cadeaux : un vélo pour le retraité, des fleurs pour sa femme.

personnalité », l'ayant eu comme ouvrier agricole en 1975.

Pour toutes ces années passées au service des uns ou des autres,

fleurs et cadeaux ont été offerts à Léon et à son épouse, Marie-Ange. Le maire leur a souhaité « **une longue et heureuse retraite** ».